



Lycée Fresnel

31, Boulevard Pasteur
75015 PARIS

Inscription au lycée Fresnel Rentrée 2024 – POST-BAC -

* Pièces demandées et à joindre au dossier d'inscription des élèves post-bac *

- 1 grande enveloppe (*avec le Nom & Prénom de l'élève*) contenant :
 - Annexe 1-** Fiche de renseignement à compléter
 - Annexe 2-** Imprimé **frais de reprographie** à compléter (*)
 - Annexe 3-** Fiche Infirmierie à compléter
 - Annexe 4-** Formulaire « don à la caisse de solidarité » (+ chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Fresnel). **FACULTATIF**
 - Annexe 5-** Formulaire « don à la M.E.L (Maison des étudiants et des lycéens) (+chèque à l'ordre de La MEL). **FACULTATIF**

Justificatifs à fournir :

- (*) 1 chèque de 40€ à l'ordre de l'agent comptable du lycée Fresnel (*frais de reprographie Obligatoires*).
- Photocopie du **relevé de notes du Baccalauréat** + bulletins de terminale
- EXEAT (certificat de fin de scolarité délivré par l'ancien établissement)
- Attestation d'assurance civile.
- Photocopie d'une pièce d'identité (**recto/verso**)
- 1 photo (*nom et prénom de l'étudiant(e) au dos de chaque photo*)
- Photocopie de la notification de bourse du CROUS de **PARIS** (*s'il y a lieu*)
- 1 RIB (*relevé d'identité bancaire*) ou 1 RIP (*relevé d'identité postale*)
- Attestation de paiement** indiquant le quotient familial (*s'il y a lieu*).

ATTENTION : tout dossier INCOMPLET ne sera pas validé par l'établissement.



Lycée Fresnel

31 boulevard Pasteur
75015 Paris

FICHE D'INSCRIPTION POST BAC

Annexe 1

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

➤ IDENTITÉ

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Né(e) le : **Ville (& Pays) de naissance** :
(Si France, département de naissance) :

Portable étudiant(e) : **Email étudiant(e)** :

➤ SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Nom de l'établissement fréquenté en 2023/2024 :

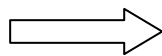
Etablissement public

Etablissement privé

Adresse de l'établissement en 2023/2024 :

.....

CP : Ville (& Pays) :



Inscription en 2024-2025

BTS OL

BTS OL - Apprentissage

BTS SP (Systèmes Photoniques)

➤ MATÉRIEL

L'étudiant(e) dispose :

d'un ordinateur portable

avec caméra

sans caméra

d'un ordinateur fixe

avec caméra

sans caméra

d'une Box Internet

d'une connexion 4G (préciser combien de Giga) : Go

➤ **SITUATION FAMILIALE** (à compléter **obligatoirement**) :

Nom du **R1 (Représentant 1** ou parent 1) : Prénom :

Nom du **R2 (Représentant 2** (ou parent 2) : Prénom :

Responsable Financier : R1(parent 1) ou R2 (parent 2)

➤ Profession du R1 :

Adresse du domicile du R1 :

CP : Ville : Pays :

➤ Profession du R2 :


Adresse du domicile du R2 :

CP : Ville : Pays :

Adresse de l'étudiant(e) (si différente de celle des/du représentant(e-s) / parent(s)) :

.....

CP : Ville : Pays :

Personne(s) à contacter En cas d'urgence	 et emails
R1(Parent 1)	Port : Fixe : Travail : Email :
R2 (Parent 2)	Port : Fixe : Travail : Email :
Autres	Port : Fixe : Travail : Email :

Je, soussigné(e) [**nom du représentant légal** si étudiant(e) mineur(e)]autorise le lycée FRESNEL à communiquer mes coordonnées :

- aux associations de parents d'élèves
 aux entreprises qui en feraient la demande (offre d'emplois...).

Date :Signature :

**** FRAIS DE REPROGRAPHIE ****

**À l'attention des familles,
des étudiant(e)s de B.T.S et des apprentis**

Tout au long de leur scolarité, les étudiants des classes de B.T.S. vont bénéficier d'une large diffusion de documents qui leurs seront remis en cours par les professeurs.

Ces documents d'études, concernant souvent le paragraphe technique de tel ou tel ouvrage, dispensent les familles d'achats récurrents en livres et brochures professionnelles.

L'établissement assure également la fourniture en papeterie et le matériel d'impression et de confection des rapports de stage demandés à l'élève au cours de sa scolarité.

Le montant de ces frais a été estimé et voté par le Conseil d'Administration du Lycée pour la somme de **40 Euros pour l'année scolaire.**

Cette somme est à verser au moment de l'inscription ou de la réinscription avec l'imprimé ci-joint – le chèque est établi à l'ordre de l'agent comptable du lycée Fresnel.



**IMPRIMÉ À REMETTRE AU MOMENT DE
L'INSCRIPTION (OU DE LA RÉINSCRIPTION)**

FRAIS DE REPROGRAPHIE

NOM – Prénom :

Classe :

Veillez trouver ci-joint un chèque de **40 €** à l'ordre de *M. l'agent comptable du lycée Fresnel.*

Fait à, le

Signature :

N.B. : les versements en espèces sont possibles directement à la caisse de l'Intendance.

Annexe 3



31 boulevard Pasteur
75015 PARIS
☎: 0153696262
✉: ce.0750695y@ac-paris.fr



FICHE INFIRMIERIE 2024-2025

Nom : Prénom :

Sexe : : M F

Date de naissance : à

Classe : Demi-pensionnaire Externe

Adresse :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade, est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille rapidement.

Coordonnées du/des responsable(s) / ou parents :

Père :

Domicile Travail Portable :

Mère :

Domicile Travail Portable :

Personne à prévenir en priorité en cas d'urgence (et n° de téléphone) :

Recommandations particulières sur l'état de santé de l'élève :

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

Date du dernier rappel diphtérie-tétanos-poliomyélite :

- **Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour l'année scolaire 2023 - 2024** oui non

- **Notification de recensement de l'élève auprès de la MDPH** oui non

Si votre enfant doit bénéficier d'un PAI veuillez transmettre les documents médicaux sous enveloppe fermée, à l'attention de l'infirmière scolaire (Mme KELLER ☎ 01.53.69.62.78)



Annexe 4

Caisse de solidarité

À L'ATTENTION DES FAMILLES concerne tous les élèves et étudiant(e)s

Le lycée Fresnel est soucieux **d'aider ses élèves et étudiant(e)s en difficulté.**

Une caisse de solidarité fonctionne au lycée.

- Elle permet d'intervenir sur des cas d'aides ponctuelles, ou en complément du dispositif d'aides sociales de l'Etat et de la région Ile de France dont le lycée est le relais.
- Elle est alimentée exclusivement par les dons des familles qui sont volontaires pour y participer.
- Les sommes perçues sont en moyenne de 30 € par donateur. Ce versement est tout à fait facultatif.

Les aides sont attribuées après avis d'une commission interne à l'établissement et un bilan de l'utilisation est présenté chaque année en Conseil d'Administration.



Lycée Fresnel
31 Bd Pasteur
75015 Paris

**IMPRIMÉ À REMETTRE AU MOMENT DE
L'INSCRIPTION (OU DE LA RÉINSCRIPTION)**

- PARTICIPATION VOLONTAIRE À LA CAISSE DE SOLIDARITÉ -

Nom – Prénom du donateur :

Nom – Prénom de *l'élève/ étudiant(e)* :

Veillez trouver ci-joint un chèque de Euros (montant à l'appréciation de la famille) à l'ordre de M. l'agent comptable du lycée Fresnel.

Fait à le

Signature :

N.B. : les versements en espèces sont possibles directement à la caisse de l'agence comptable.



Maison des lycéens [et des étudiant(e)s] (M.E.L)

À l'attention des familles : concerne les élèves et les étudiant(e)s

La Maison des lycéens (MEL) : association gérée directement par et pour les élèves de 16 ans ou plus.

- Sa mission : participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.
- Son rôle : développer, soutenir et financer des projets sportifs, culturels (fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions), humanitaires ou liés à la citoyenneté. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc. Elle donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes.

Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître : Foyer des élèves, cafétéria, salle de répétition musicale, salle de permanence, etc.

Tous les lycéens, dès 16 ans, peuvent adhérer et devenir membres de la MEL et ainsi assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.

Les adultes de l'établissement (et plus particulièrement le référent vie lycéenne), apportent aussi leur soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association.

Pour la rentrée 2024, la cotisation est fixée à 5 euros.



Lycée Fresnel
31 Bd Pasteur
75015 Paris

**IMPRIMÉ À REMETTRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION
(OU DE LA RÉINSCRIPTION)**

- Cotisation M.E.L -

Nom – Prénom du donateur :

Nom – Prénom de *l'élève* :

Montant : **5 €** (cinq euros) en espèces chèque (à l'ordre de la MEL)

Fait à, le

Signature :



Lycée Fresnel
31 Bd Pasteur
75015 Paris

INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION

RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

INFORMATIONS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFS ET INSCRIPTION

I) Inscription à la restauration scolaire

Si vous avez l'intention d'inscrire ou de réinscrire votre enfant au service de restauration du lycée Fresnel, vous devez préalablement déterminer votre tranche tarifaire.

Joindre obligatoirement l'un des deux documents ci-dessous :

- 1) Si vous êtes allocataire de la CAF, vous pouvez télécharger sur le site de la CAF ou celui de la Région Ile-de-France, l'attestation mentionnant votre quotient. « **ATTESTATION DE PAIEMENT** »
- 2) Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, la Région Ile-de-France met à votre disposition une calculatrice à l'adresse suivante : <https://www.iledefrance.fr/equitables>
Cette calculatrice vous permet de calculer vous-même votre quotient familial et d'éditer votre coupon-restauration qu'il vous suffit de faire parvenir au bureau d'intendance accompagné d'un premier règlement.

Attention, ces documents ne sont pas reconductibles d'une année sur l'autre.

En fonction de votre quotient familial, le tarif est établi selon la grille tarifaire consultable en fin de document.

- 1) Vous connaissez votre quotient familial, reportez vous à la grille tarifaire pour connaître le prix du repas et le montant à verser pour un minimum de 20 repas.
- 2) Vous ne connaissez pas votre quotient familial, un règlement minimum de **50,00 €** vous sera demandé pour vous inscrire en attendant de connaître votre tranche tarifaire.
- 3) Le règlement peut être effectué par :
 - Chèque bancaire ou postal à **l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Fresnel**. (faire figurer au dos du chèque **nom, prénom et classe de l'élève**).
 - Le chèque peut aussi être envoyé par voie postale au service d'intendance du lycée.*
 - Paiement en espèces à la caisse de l'établissement,
 - Depuis la rentrée 2022, un service de règlement pour la demi-pension est disponible via le site Internet de l'établissement [<https://lyc-fresnel.scola.ac-paris.fr/>] ou une application sur Smartphone. Les codes identifiants ainsi que la procédure de connexion sont communiqués à la rentrée.
 - **Attention** : l'inscription définitive à la demi-pension est assujettie au versement d'un premier règlement et de la communication de votre tranche tarifaire.

II) Fonctionnement du service de restauration

1- Le badge

Pour avoir accès au service de restauration, un **badge** numéroté **vous sera délivré en même temps que l'inscription**, son prix est de **4,00 €**.

Le badge est **obligatoire** car il délivre le plateau repas et il est valable pendant toute la scolarité de l'élève. Il ouvre un compte cantine que l'élève doit réapprovisionner en déposant un nouveau règlement (chèque, espèces ou paiement via Internet) **avant que le solde du compte ne soit nul**.

☞ En cas de perte, l'élève devra le signaler à l'intendance et procéder au rachat d'un nouveau badge.

ATTENTION : L'oubli du badge ou un compte non approvisionné entraîne le refus de l'accès au restaurant scolaire

2 – La réservation

L'accès à la demi-pension sera subordonné à la réservation du repas via leur Smartphone ou à partir d'une connexion internet. Les usagers pourront réserver leurs jours de repas, suivre l'état de leurs consommations, prendre connaissance du solde de leur compte ou effectuer un règlement.

**NB : Vous pouvez réserver ou déréserver jusqu'au jour du repas 10H30.
ATTENTION : Tout repas réservé est dû.**

Le solde du compte cantine se reporte d'une année sur l'autre. En cas de départ définitif, le solde sera remboursé par virement dès lors qu'il est supérieur au prix d'un repas (3.37 €), et sur demande écrite.

Au moment de l'inscription il vous sera demandé un **RIB** (ou **RIP**).

Attention : L'inscription définitive à la demi-pension est assujettie au versement d'un premier règlement et de la communication de votre tranche tarifaire.

Nous vous conseillons pour le premier versement, soit de nous faire parvenir les documents et le chèque par voie postale soit de venir les déposer à compter du 26 août 2024 au service de gestion.

❄ GRILLE TARIFAIRE 2024 ❄

Tarif	Quotient Familial	Prix du repas
1	≤ 183,00 €	0,50 €
2	≤ 353,00 €	1,77 €
3	≤ 518,00 €	1,98 €
4	≤ 689,00 €	2,19 €
5	≤ 874,00 €	2,40 €
6	≤ 1 078,00 €	2,61 €
7	≤ 1 333,00 €	2,81 €
8	≤ 1 689,00 €	3,37 €
9	≤ 2 388,00 €	3,93 €
10	> 2 388,00 €	4,49 €

RÉCAPITULATIF

- ⇒ 1 chèque d'inscription à l'ordre de l'agent comptable du lycée Fresnel (chèque comprenant Le versement pour 20 repas + 4,00 € pour l'achat du badge).
- ⇒ Le document téléchargeable en ligne sur le site de la CAF ou de la Région Ile de France indiquant le quotient familial. « ATTESTATION DE PAIEMENT »
- ⇒ 1 R.I.B (ou 1 R.I.P)

Rappel : Si vous ne pouvez pas déterminer votre quotient familial, l'inscription temporaire à la demi-pension se fera sur la base d'un versement de 50 €, jusqu'à la régularisation du dossier.

[En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale]